S. j'ai enterre auzourd'hui le corps de Marie S. 1838 Doucette dans le Cemétierre. de l'église de S^{te} $7^{\underline{\text{bre}}}$ Anne elle étoit agée de 11 mois. furent présent françois doucette Son oncle et Marie M. Mieuce Marie S. R.v. pere Amable mis. a. p. et Mar. honorine Doucet de la Cha Cathedrale de Raven en France Mariage 1840 l'an mil huit Cents quarante le vingt trois $23=9^{bre}$ novembre, Joseph maturin doucet fils de joseph maturin Ducet et de Defunte angelique mius d'une Joseph mathurin part, et julie moulaison fille de Défunte Brigite doucet moulaison d'autre part. de qui nous avons publié les bans aux prônes de trois paroissialles sans quil les et Julie S'ait trouvé aucun Empaichement Canonique et après les avoir dispensé d'un Empaichement de Moulaison Consanguinité au troisieme dégré comme curé j'ai Récu leur consentement mutuel et leur ai donné la bénédiction nuptialle dans l'Eglise de cette paroisse la presence des témoins qui ont déclaré ne Savoir Signer Goudot curé miss. 1840 $23=9^{bre}$ L'an mil huit Cents quarante le vingt trois Mandé novembre Mandé Mius file majeur de frédérique Mius Mius, et d'anne Moulaison d'une part, et anne Catherine Doucet fille d'augustin doucet, et de et Margueritte le blanc d'autre part de qui nous Anne Catherine avons publié les bans aux prônes de trois messes Doucet paroissialles sans qu'il Se Sait trouvé aucun